

Chez nous - cahier B



Weedon

Eva Blais et Edouard Patry, 75 ans de mariage... trop vite passés!

Près de Richmond / A5



En roulant, une balle perdue fracasse leur pare-brise...

Les arts / D1



Le grand vent d'air frais de Manon d'Inverness

Auto / D6



Le Ford F-150, champion des ventes de camion, fait peau neuve

Météo / A2

(318^e jour de l'année)

Neige maximum 1

**Soleil
Lever: 6h44
coucher: 16h19**

**Demain: pluie
maximum 10**

Les bébés ne doivent pas écoper

□ Abréger le séjour à l'hôpital d'une mère et son nouveau-né par souci d'économie comporte des dangers

François GOUGEON

Sherbrooke

Devant l'engouement que prend le phénomène des congés précoces des nouveau-nés et de leurs mères, dans la foulée des compressions budgétaires, l'Association des pédiatres du Québec lance un cri d'alarme.

«On ne dit pas qu'on est contre ces congés précoces s'ils permettent des économies. Mais on invite à la prudence car il existe des dangers potentiels avec ces congés», explique le président du regroupement des pédiatres du Québec, le Dr Claude Lemoine, de Sherbrooke, également directeur du service de pédiatrie au pavil-

lon de Fleurimont du Centre universitaire de santé de l'Estrie (CUSE).

Dans un document préparé par un groupe de travail dirigé par le Dr Michel Guay et acheminé à de nombreux intervenants dans le secteur de la santé, dont le ministre Jean Rochon, on relève en effet les risques de sortir trop vite les



Dr Claude Lemoine, président de l'Association des pédiatres du Québec

nourrissons et leur mère de l'hôpital.

Par congé précoce, on parle de 48 heures ou moins pour un nouveau-né accouché normalement (par voie vaginale) et de 96 heures ou moins pour un bébé né par césarienne. Mais, en raison de la pression qui se fait grandissante en matière de réduction des coûts, il arrive de plus en plus souvent que 12 heures après l'accouchement, le bébé et la mère soient retournés à la maison.

«Chaque cas en est un particulier et devrait être traité en conséquence, indépendamment de la question des économies», soutient le Dr Lemoine en commentant le document de réflexion. «Car si on procède trop rapidement au retour à la maison et que, rendu là, des complications surviennent et qu'un retour à l'hôpital est neces-

saire, je ne suis pas sûr que cela aura entraîné des économies», fait remarquer le pédiatre.

D'abord, rappelle le Dr Lemoine, le temps passé à l'hôpital à la suite d'une naissance est un moment privilégié pour la mère et le nourrisson: tant en terme d'observation et d'identification de complications possibles que de l'amorce du lien qui se crée entre les deux êtres. Cette période, sans s'étirer inutilement, doit cependant être vécue avec toute l'humanisation possible.

Et si un congé précoce doit être signé, le Dr Lemoine suggère aux hôpitaux de se donner des balises, une sorte de politique

Nourrissons (suite en A2)

PRÉPAREZ VOS SKIS!



Qu'on se le dise, la saison de ski est à nos portes. Les propriétaires de stations de skis, eux, le savent et s'y préparent. Bruno Roy a vécu hier une véritable journée d'hiver, occupé à diriger les canons qui crachait généreusement de la belle neige sur les pentes du mont Orford. Aucune date n'est avancée pour l'ouverture sauf que si Dame nature collabore, les télésièges pourraient bien emmener des skieurs heureux vers les sommets plus tôt que prévu. L'opération enneigement artificiel a également été lancée à Sutton et Owl's Head. LES DÉTAILS EN A2.

Téléphoto, Christian Landry

À Magog, les Cantonniers refusent de laisser aller le fils de Guy Chouinard

Mario GOUPIIL

Magog

Les Cantonniers de Magog refusent de libérer leur meilleur pointeur, Eric Chouinard, fils de l'ex-entraîneur des Faucons de Sherbrooke. Si le jeune hockeyeur souhaite poursuivre son développement dans la Ligue de hockey midget AAA, c'est avec la formation magogoise qu'il devra le faire et pas ailleurs.

Au terme de deux heures et demie d'entretien hier à Magog, le docteur Michel Loyer, président des Cantonniers, accompagné de son vice-président hockey, Jean Maximos, a informé Guy, Danielle et Eric Chouinard que les Cantonniers ne pouvaient répondre favorablement à leur demande de libération.

Le clan Chouinard devra maintenant décider si Eric poursuit la saison avec les Cantonniers ou s'il rentre avec les trois autres membres de la famille à Cap-Rouge, où se trouve la résidence familiale. Depuis son congédiement, l'ex-pilote des Faucons désire quitter l'Estrie le plus rapidement possible.

Les Chouinard pourraient toujours en appeler de la décision des Cantonniers à la Ligue midget AAA, mais leurs chances de réussite sont à peu près inexistantes là aussi.

Si Eric Chouinard quitte la région pour retourner avec son père, sa mère et sa soeur, il ne pourra pas s'aligner avec les Gouverneurs de Ste-Foy, comme son père en avait exprimé le vœu aux Cantonniers, puisque pour ce faire il doit d'abord obtenir sa libération. Il pourra toutefois, s'il le désire, évoluer dans une catégorie inférieure.

«Je sais que Guy a l'impression que nous n'avons pas assez considéré le côté humain, mais ce n'est pas vrai», s'est défendu Michel Loyer.

«En acceptant de le libérer, nous aurions créé un dangereux précédent dans la ligue, qui elle nous a donné carte blanche dans ce dossier. Nous devons également tenir compte des impacts humains qui découleraient de la libération d'Eric Chouinard, tant au niveau des autres joueurs des Cantonniers, que ceux d'une éventuelle équipe midget AAA», a-t-il ajouté.

Michel Loyer dit avoir tenté de convaincre le clan Chouinard qu'Eric avait beaucoup à gagner à demeurer à Magog, avec les Cantonniers. «Nous avons fait valoir que tout n'est pas négatif dans la région et que nos structures permettraient à Eric de sortir grand de cette expérience. Il a les deux pieds dans le bain actuellement et s'il se retire, il va s'être mouillé les pieds pour rien.»

Le président dit avoir bon espoir de revoir son as-attaquant à la séance d'entraînement des Cantonniers cet après-midi, à l'aréna de Magog.

«Nous nous sommes quittés en bons termes. A ce que j'ai compris, Eric devrait être à la pratique de l'équipe demain (aujourd'hui)», a finalement confié le docteur Loyer.

L'intrus chez les Chrétien plaidera non coupable

Ottawa (PC)

André Dallaire, le Longueuillois de 34 ans accusé d'être entré dans la résidence officielle du premier ministre et d'avoir tenté de le tuer, plaidera non coupable, a déclaré hier son avocat.

Me John Hale a expliqué que son client n'avait pas eu l'intention de tuer, ni agit dans l'objectif de commettre un meurtre.

«Si quelqu'un avait l'intention de tuer le premier ministre, il se présenterait sûrement avec une autre arme qu'un petit couteau. De plus, si cette personne s'était fait fermer la porte au nez, elle aurait tenté d'empêcher ça pour aller de l'avant avec ce qu'elle voulait accomplir», a déclaré Me Hale.

L'avocat a ajouté que le couple Chrétien pourrait être appelé comme témoins au cours du procès.

André Dallaire est accusé de tentative de meurtre, d'introduction par effraction et de détention illégale d'une arme. Il est présentement sous examen psychiatrique pour une période de 30 jours et doit comparaître en cour le 5 décembre prochain.

800 000 fonctionnaires US en «chômage technique»

Ultime rencontre de nuit pour solutionner la crise budgétaire

Washington (AP)

Après avoir opposé son veto au projet de budget du Congrès, le président américain Bill Clinton a une nouvelle fois opposé son veto hier à la loi de finances provisoire adoptée par le Congrès. Toutefois, il a rencontré tard dans la nuit les dirigeants des groupes parlementaires pour chercher le moyen d'éviter une fermeture partielle du gouvernement fédéral.

Cette rencontre de la dernière chance a lieu à la demande des leaders républicains quelques heures avant l'expiration lundi à minuit, heure de Washington de la quasi totalité de la capacité de dépense du gouvernement.

A moins d'un compromis de dernière minute entre Bill Clinton et les républicains au Congrès, certains services fédéraux devront temporairement fermer.

Ce chômage technique devrait toucher 800 000 fonctionnaires fédéraux dont les attributions ne sont pas essentielles.

«Nous sommes disposés à discuter avec le président sur la façon de garder le gouvernement en état de fonctionner», a déclaré le président (speaker) de la Chambre des représentants Newt Gingrich: «il n'a pas fixé de conditions préala-

bles. Nous n'avons pas fixé de conditions préalables».

Anticipant, sur le veto présidentiel, les leaders de la majorité républicaine à la Chambre des représentants et au Sénat ont prévu de maintenir ouverte leur session au-delà de minuit pour le cas où le président et les républicains trouvent un terrain d'entente.

Plus tôt hier, Bill Clinton avait opposé son veto au projet de budget préparé par le Congrès à majorité républicaine, qui prévoyait un relèvement temporaire du plafond de la dette.

Dans le texte de son premier veto, Clinton affirme que les priorités budgétaires fixées par la majorité républicaine au Congrès tendent à «voler le rêve américain à des millions d'Américains».

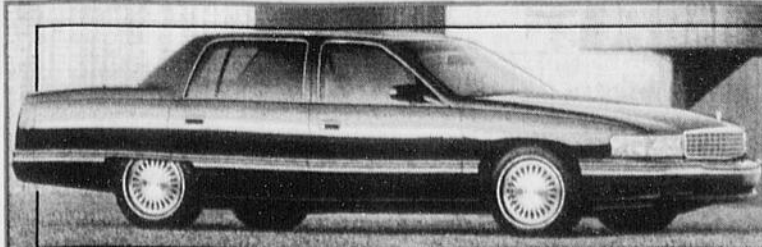
Peu après l'intervention du chef de l'exécutif, le Secrétaire au Trésor Robert Rubin a annoncé une série de mesures d'urgence destinées à empêcher la mise en cessation de paiement de l'Etat en assurant le remboursement de 102 milliards \$ d'intérêts et de capital prévu pour mercredi et jeudi.

Des adjudications de titres sont prévues et le Trésor a laissé entendre que Robert Rubin pourrait accroître temporairement les possibilités d'emprunt de l'Etat en utilisant deux importants fonds de pensions administrés par le gouvernement.

Par ailleurs, quelques heures après que Bill Clinton eût opposé lundi son veto au projet de budget du Congrès, la Maison Blanche a annoncé que la visite du président au Japon, débutant en fin de semaine, était ramenée en durée de six à trois jours.



Bill Clinton



Cadillac Sedan de Ville

1995 37 995\$

à partir de

transport en sus
préparation incluse

Beaucage

CHEVROLET GEO OLDSMOBILE CADILLAC LEXUS

Gagnant au Gala
Reconnaissances
Estrie 1995



4339, BOUL. BOURQUE ROCK FOREST 823-4343

A lire demain

AGRO-ALIMENTAIRE



Une production porcine d'élite vite atteinte

EMPLOIS DU JOUR

Coiffeur(euse)
Code prof: 6271 # 2023357
Lieu: Sherbrooke
Salaire: à négocier, permanent, 35 heures et +, jour, soir, permanent, semaine et fin de semaine

Adjoint(e) aux soumissions
Code prof: 1441 # 2026743
Lieu: Windsor
Salaire: 8 à 11 \$/heure, permanent, plein temps, 37,5 heures/semaine

Vendeur(euse) sport
Code prof: 6221 # 2024214
Lieu: Fleurimont
Salaire: 6,45 \$/heure, permanent, temps partiel, 16 heures/semaine

Veuillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter les offres dans les guichets informatisés d'emploi ou téléphoner à Info-Centre: 564-5970, 564-5983. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre d'emploi.

RÉSULTATS			
Tirage du: 95-11-13			
2	4	18	24
32	36	40	49
53	54	57	61
62	63	67	69
Prochain tirage: 95-11-14			
TVA, le réseau des tirages			
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.			

PARTICIPEZ AU CONCOURS

OÙ est Myriam?

Facile! Du lundi au vendredi, découpez la pièce du jour et collez-la sur l'image qui paraît dans la Tribune.

GAGNANTS AU TIRAGE DU 10 NOVEMBRE:

- Madame Rose Savoye Sherbrooke 100\$
- Madame Eugénie Fontaine Sherbrooke 100\$
- St-Gérard 100\$

Participez à La Tribune afin de participer aux tirages. Bonne chance!

4 000\$ À GAGNER!

2 PRIX DE 100\$ PAR SEMAINE
2 PRIX DE 1 000\$ LE 22 DÉCEMBRE 1995

*Mettre du prix pour les non-abonnés

Reglements disponibles à La Tribune

Prévisions à long terme pour Sherbrooke

Aujourd'hui	Cette nuit	Mercredi	Jeudi	Vendredi
NEIGE	PLUIE VERGLAÇANTE	AVERSES DE PLUIE	NEIGE	CIEL VARIABLE
max 1	min -3	max 10	0/0	-3/3

LaTribune		TÉLÉPHONES	LIVRAISON	ABONNEMENTS	TERRITOIRE IMMÉDIAT:
1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8		Petites annonces: 564-0999 Publicité: 564-5450 Rédaction: 564-5454 Abonnements: 564-5466	Camelots et camelots motorisés Prix de vente suggéré incluant T.P.S. payée par le camelot\$3.71 taxe de vente du Québec24 Coût à l'abonné\$3.95	Abonnement par la poste au Canada, sauf endroits desservis par camelot et camelots motorisés.	Temps 1 an 6 mois 3 mois 1 mois
Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)		ENVOI DE PUBLICATION: Enregistrement No.05291468.			AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS

Sur les montagnes de la région

Les canons à neige ont déjà entamé leur travail pour le ski

Claude PLANTE Sherbrooke

La saison de ski est à nos portes. Les stations touristiques s'y préparent et certaines ont déjà commencé à fabriquer de la neige artificielle. On attend la réponse de Mère Nature. Comme le dirait Bernard Derome «si la tendance se maintient...»

La saison pourrait même commencer dès vendredi à Sutton, où l'on fabrique de la neige depuis la semaine dernière. La saison de ski alpin serait alors plus rapide de trois semaines par rapport à l'an passé, dit Denis Boulanger, porte-parole de la station.

«Ça dépend toujours de la température, souligne-t-il. S'il continue à faire froid, nous serons ouverts vendredi matin. Nous visons d'ouvrir trois pistes. Pour l'occasion, nous offrirons des tarifs réduits. Il est préférable pour les skieurs d'appeler avant de venir.»

Au mont Orford, la saison se pointe aussi le bout du nez. On a d'ailleurs déjà commencé à fabriquer de la neige artificielle depuis dimanche. On parle de faire tourner les télésièges dans environ une dizaine de jours.

Plusieurs stations des Laurentides ont ouvert leurs pistes la semaine dernière. Les flocons et le temps froid connus en fin de semaine n'ont pas nui. Espérons que les températures au-dessus du point de congélation et les précipitations prévues pour aujourd'hui ne viendront pas modifier le scénario.

À Owl's Head, on mise beaucoup sur de nouveaux canons à neige pour la prochaine saison. Comme ailleurs, on a commencé à fabriquer de la neige artificielle, mais de façon préparatoire et non afin de faire démarrer la saison au plus tôt.

«Nous faisons de la neige depuis dimanche, confirme Richard Clinton. Sur-tout au sommet de la montagne. Nous ne prévoyons pas commencer la saison avant le début décembre.»

«Nous essayons de nouveaux canons à neige. Nous les appelons les girafes parce qu'elles sont ont un long cou. Avec cet équipement, nous pouvons plus facilement régler la direction de la neige et améliorer les accumulations.»

Du côté de Tourisme Estrie, les préparatifs vont aussi bon train. La prochaine saison s'annonce bonne même si depuis les dernières années on sent un certain essoufflement chez les skieurs.

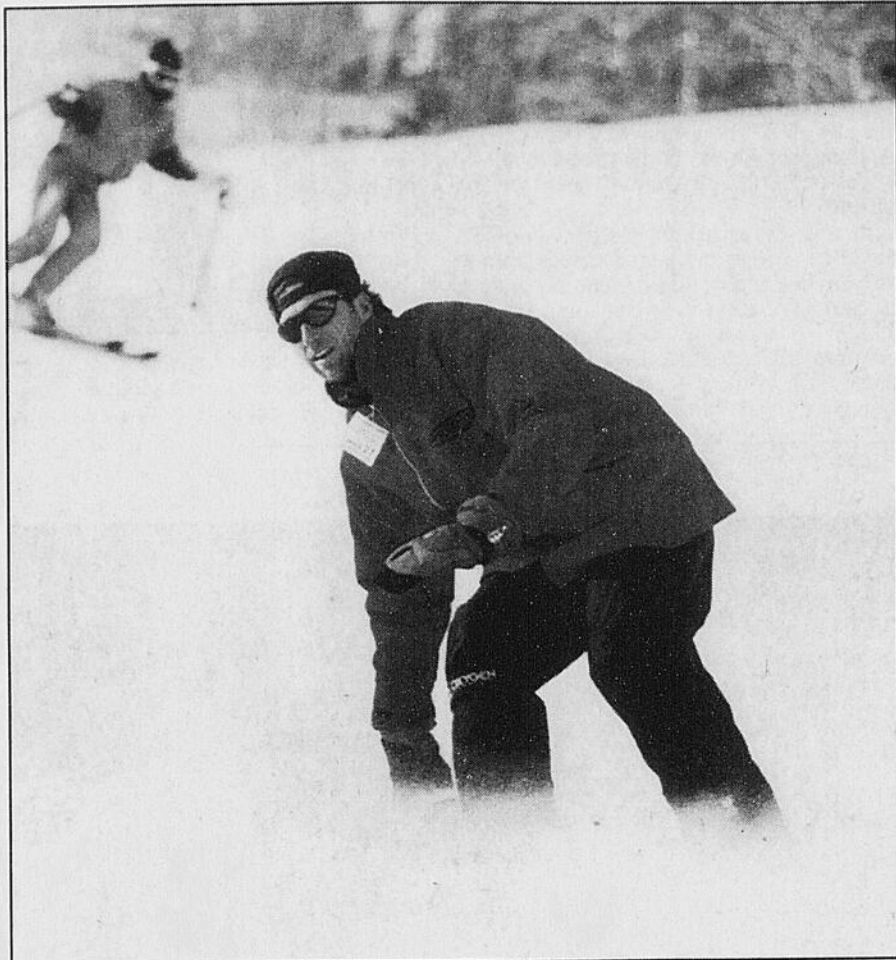
Nouveau concept

«C'est sûr qu'on ne connaît pas nos meilleures saisons, commente Alain Larouche. Cependant, les deux dernières années auraient été excellentes si ce n'avait pas été de la température qui nous a volé notre neige. On s'en allait vers de bonnes saisons.»

«C'est pour cela qu'on est plus agressif sur les marchés. S'il y a de la neige, nous pourrions très bien tirer notre épingle du jeu.»

M. Larouche mise énormément sur un nouveau concept regroupant quatre stations majeures de l'Estrie et une des États-Unis (Bromont, Owl's Head, Sutton, Orford et Jay Peak) nommé Super 5 et qui propose des tarifs réduits grâce à un forfait.

Il rappelle enfin que l'industrie du ski alpin rapporte pas moins de 70 millions \$ annuellement en Estrie. Le plus gros des sommes dépensées par les touristes est investi dans l'hébergement.



L'arrivée de températures plus basses a déclenché le travail de fabrication de neige dans plusieurs gros centres de ski et certains prévoient même une ouverture de saison hâtive. La saison pourrait même commencer vendredi au mont Sutton et une semaine plus tard au mont Orford.

Procès de Camille Noël pour le meurtre d'Éric Arpin à Magog

«Ça faisait longtemps qu'on voulait tuer un jeune»

Montréal (PC)

Les frères Camille et Serge Noël, de Magog, s'étaient mis en frais de «spotter un petit jeune» dans la rue, de «s'amuser avec» en s'y frottant, pour le liquider ensuite.

Telle est la teneur de la confession que Camille Noël a livrée aux policiers le 20 décembre dernier au moment de son interpellation pour interrogatoire.

Noël subit à Montréal un procès devant jury pour le meurtre prémédité d'Éric Arpin.

Le petit Éric, âgé de 9 ans, a été porté disparu à la suite de sa sortie d'un atelier des Petits Débrouillards, à Magog, à 20 h 20 le 16 décembre.

La police a retrouvé son corps quelques minutes après 23 heures, le même soir, dans le tunnel piétonnier qui relie les rues Saint-Luc et Stanley sous une voie ferrée.

C'était le quartier qu'habitaient l'enfant et, dans des logements séparés, les frères Noël.

Le soir du 18 décembre, la police a interrogé brièvement Camille, qui est âgé de 35 ans. Il a alors soutenu que le 16 décembre il s'était enfoncé chez son frère Serge, 43 ans, de 17 heures au lendemain midi, afin de regarder des films.

«Moi je lui tenais juste les pattes»

Emmené au poste deux jours plus tard, Noël choisit soudain d'avouer: «C'est Serge qui l'a étouffé. Moi je lui tenais juste les pattes.» Après s'être fait servir par l'enquêteur Michel Fauchon et son compagnon de la Sûreté du Québec des mises en garde, Camille raconte le récit qu'il signera.

Ils sortent donc tous les deux vers 19 heures pour surveiller les rues et «spotter un jeune».

«Ça faisait longtemps qu'on voulait tuer un jeune. A force d'en parler, ça m'a donné l'idée aussi. On décide d'aller en faire un vendredi soir», le 16 décembre.

Ils aperçoivent Éric, qui sort de l'atelier des Petits Débrouillards, près de l'église Sainte-Marguerite. Camille l'intercepte, Serge suit. Camille lui propose de lui montrer un beau bâton de hockey.

L'enfant est emmené dans la cave de l'immeuble où loge Camille. Une fois dans la cave, les deux frères «se frottent sur lui» pendant un bon quart d'heure.

«Puis on l'a tué.» Camille retient par les bras l'enfant qui se débat en face de lui, tandis que Serge sort de sa poche un morceau de corde en nylon jaune du diamètre d'une corde à linge. Serge, qui se tient dans le dos de l'enfant, lui passe la corde au cou et l'étouffe. L'enfant se débat, puis «tombe comme un poche».

Descente rue Wellington

15 jours à l'ombre pour son revolver non enregistré

Sherbrooke

Richard Ouellet, âgé de 30 ans, a encouru une peine de 15 jours de détention pour la possession d'un revolver non enregistré et la possession de 7 grammes de haschisch.

Cette condamnation lui a été imposée hier par le juge Gabriel Lassonde de la Cour du Québec, à Sherbrooke.



Richard Ouellet

Ouellet est de plus frappé d'une interdiction de possession d'armes pendant deux ans. Il avait été interpellé de bonne heure samedi dans un bar de la rue Wellington Sud, le New York Pub, où la police avait effectué une descente qui a attiré l'attention de nombreux curieux.

Le défenseur Michel Dussault a suggéré qu'une peine de 15 jours serait suffisante pour son client qui avait admis sa culpabilité.

Ouellet avait déjà écoupé une peine de deux ans moins un jour en 1993 pour complot pour trafic de stupéfiants et possession illégale d'un couteau et il a aussi encouru une amende en 1990 pour possession d'une arme à autorisation restreinte.

Par ailleurs, un homme de 18 ans a écoupé une pénalité de 250 \$ pour entrave à la police à l'occasion de la même intervention policière et bris d'engagement parce qu'il se trouvait en attente de procédures.

BÉBÉS (suite de UNE)

sur la façon de déterminer la pertinence de tels congés. Par exemple, on estime qu'un nouveau-né ne devrait jamais quitter l'hôpital avant qu'aux moins deux examens médicaux aient été réalisés à 24 heures d'intervalle.

Aussi, on soumet qu'une série de critères doivent être pris en compte: la grossesse, l'accouchement et les soins postnataux doivent s'être déroulés sans complication; le bébé doit être né à terme, d'un poids approprié et considéré normal; la mère doit être capable d'assumer adéquatement son nouveau rôle, tant au plan psychologique que des différents gestes à poser (allaitement, soins de la peau, prise de la température et ainsi de suite). Des ressources d'appui devront également être disponibles, tant par la famille, le CLSC ou encore une source continue de soins médicaux tant pour la mère que le bébé, en cas de besoin.

Bref, signale le Dr Claude Lemoine, il y a lieu avant qu'un congé précoce ne soit donné d'évaluer l'ensemble de la situation: cela fera la différence entre un retour à la maison bien vécu et une situation qui risque de virer au cauchemar.

Précision

NDLR - Une précision s'impose sur le texte publié dans l'édition d'hier en page A3, concernant les enseignants à statut précaire du Collège de Sherbrooke. Contrairement à ce que mentionnait le titre et l'article, les enseignants démissionnaires ont choisi de se retirer du comité des enseignants à statut précaire du syndicat mais maintiennent toujours leur implication au sein du syndicat des professeurs du Collège de Sherbrooke, a précisé un des démissionnaires, Stéphane Chali-four. Nos excuses.

LA QUOTIDIENNE 554-3305

INDEX

Arts:.....	D-1
Automobile:.....	D-6
Bandes dessinées:.....	D-2
Chez nous:.....	B-1
Décès:.....	D-5
Économie:.....	B-4
Éditorial:.....	A-4
Horoscope:.....	D-2
Messier en liberté:.....	D-2
Petites annonces:.....	D-3
Sports:.....	C-1
Vivre:.....	C-6

«La Tribune» est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affilié à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuters, Agence France-Presse. Le service des photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Actualité en bref

Que des documents dans le coffre-fort

Rock Forest (psj) - Après avoir neutralisé le système anti-voile et forcé la porte arrière du commerce Chaussures Rock Forest, 4831 rue Pavillon, à Rock Forest, des cambrioleurs ont fouillé un peu partout pour finalement jeter leur dévolu sur le coffre-fort.

Le délit a été commis entre la fin de journée du 11 et hier matin.

Armés de torches, ils ont réussi à découper le coffre-fort mais n'y ont trouvé que des clous, c'est-à-dire des documents utiles à l'entreprise mais de valeur nulle pour un voleur.

Pour ne pas conserver l'impression d'une besogne ratée, ils ont forcé une distributrice de pièces de monnaie pour s'emparer de son contenu.

Une brassée de manteaux d'hiver

Sherbrooke - Malgré l'arrivée rapide d'un responsable du commerce et des policiers municipaux de Sherbrooke, des voleurs ont réussi à faire main basse sur une brassée de manteaux d'hiver au magasin Au Bon Marché, rue King Ouest, dans le centre-ville de Sherbrooke.

Le vol a été perpétré à la sauvette, en fin de soirée dimanche.

On a fracassé la vitrine et déclenché ainsi le système d'alarme mais également le sprint aux manteaux.

La valeur des vêtements volés n'était pas encore connue, hier.

Autre appel à tous de Carcajou

Malgré un grand ménage, digne de celui que l'on qualifie de printemps, effectué la semaine dernière, dans la métropole, au sein des Dark Circle, ennemis jurés des Hell's Angels, il n'en reste pas moins que le groupe Carcajou recherche encore sept individus.

Carcajou, noyau de spécialistes de la SQ, de la SPCUM et de la GRC, a donc lancé un appel à tous pour retracer Carol Daigle, âgé de 47 ans, soupçonné de complot de meurtre de Normand «Biff» Hamel des Nomads.

Il y a aussi les Salvatore Brunetti, âgé de 44 ans, Normand Paré, âgé de 35 ans et André Désormeaux, âgé de 28 ans, qui pour leur part sont recherchés concernant le complot de meurtre contre Normand «Billy» Labelle, un des Hell's Angels de Montréal de même que le complot contre Denis Houle, à l'Institut Leclerc.

Enfin Guy Langlois, âgé de 33 ans, Serge «Merlin» Cyr, âgé de 37 ans, membres des Rock Machine ainsi que Richard Parent, âgé de 34 ans, une relation des Rock Machine, sont recherchés pour trafic de stupéfiants, toujours en relation avec les Dark Circle.

Les gens possédant des informations au sujet de ces individus, de leurs allées et venues, sont invités à les communiquer au numéro 1-800-659-GANG.

Dernier rappel pour les bénévoles

Les organisateurs rappellent à tous ceux qui a souhaiteraient vivre ou revivre la grande aventure Opération Nez Rouge de la région de l'Estrie ont jusqu'à demain, soit le mercredi 15 novembre, pour se procurer un formulaire d'offre de services bénévoles et le remplir.

Quelque 2500 bénévoles rendent possible cette opération qui aura lieu du 7 au 31 décembre inclusivement, de 19 h à 04 h.

On peut se procurer un formulaire dans les épiceries Provigo ou obtenir plus d'informations en composant le 821-4444.

Les citoyens se regroupent rue Galt Ouest

Plusieurs citoyens de la rue Galt Ouest ont formé hier soir une association, dans le but de mener différentes actions afin d'obtenir une diminution de la circulation lourde sur cette artère.

Porte-parole des citoyens dans ce dossier depuis plusieurs mois, Auguste Dubuc a été porté à la présidence du comité, lors de l'assemblée de fondation tenue au sous-sol de l'église Marie Médatrice.

Il sera entouré au conseil d'administration de Louis-Denis Lagueux, vice-président, Yvon Boisvert, secrétaire-trésorier, Yvon Blais, Réal Beauregard, Roger Gingués et Robert Aubé. M. Dubuc se promet de relancer rapidement les autorités municipales pour obtenir satisfaction.

Au bénéfice du Musée du Séminaire

Le comité de soutien du Musée du Séminaire de Sherbrooke tiendra son déjeuner-bénéfice annuel le 26 novembre au centre d'exposition Léon-Marcotte.

Pour souligner le 115^e anniversaire du Musée, Mgr Georges Cloutier, premier président fondateur de la Corporation du Musée en sera l'invité d'honneur. Madame Nancy Roy y interprétera alors des airs connus des différentes époques.

Vous pouvez obtenir des renseignements supplémentaires au 564-3200.

Le Musée du Séminaire présentera par ailleurs à compter de cette fin de semaine l'exposition «Des atomes crochus pour la chimie».

Les contribuables d'Ascot ont de bonnes chances de respirer davantage après le budget

Un gel «dans la pire des hypothèses»

François GOUGEON

Ascot

«N»ormalement, ce sera une réduction de la taxe foncière. Dans la pire des hypothèses, ce sera un gel à 1,33 \$ du cent dollars d'évaluation!»

À l'issue de la séance du conseil municipal d'Ascot, hier soir, le maire Robert Pouliot a fourni en entrevue une indication intéressante pour les payeurs de taxes: en 1996, ce sera ou bien une baisse du fardeau fiscal ou bien un gel.

Préalablement, le maire avait fait la

présentation du rapport sur la situation financière de la municipalité qui, pour 1995, s'oriente vers un surplus de 235 000 \$. M. Pouliot a alors fait référence à un «excellent contrôle sur les opérations et les dépenses» pour expliquer cette marge de manoeuvre.

En 1994, selon les états financiers que le maire a déposés, la municipalité a réalisé un excédent des revenus sur les dépenses de près de 1 million \$ mais qui, une fois les affectations et dépenses immobilisations déduites, s'est traduit par un solde net de 584 390 \$. Pour l'exercice terminé au 31 décembre dernier, il y avait eu des revenus de 7 308 823 \$ et des dépenses de 6 348 619 \$.

Si, pour 1995, le maire Pouliot a fait état de diverses réalisations, comme des travaux de voirie, dans les parcs et autres, l'année 1996 devrait en être une cruciale quant à l'avenir du territoire. Comme il l'avait fait en campagne électorale, le maire a rappelé que «la solution à long terme de ce malaise politique rural-urbain» sera discutée en priorité.

Il a aussi fait part de décisions à venir quant à l'acquisition du réseau d'éclairage des rues auprès d'Hydro-Sherbrooke, du renouvellement du programme de crédits de taxes pour la construction neuve, de la relocalisation du poste de police et d'autres. Et, bien sûr, quant aux deux dossiers de l'heure: la fameuse voie mon-

tante et une «solution à long terme» pour le service des incendies, actuellement offert par Sherbrooke.

Les deux nouveaux venus à la table du conseil, Robert Gagné mais surtout Bernard Houle, ont posé diverses questions d'éclaircissement quant à l'ensemble de la gestion financière. M. Houle a notamment fait remarquer que par rapport à 1994, l'année 1995 prévoit un surplus nettement moins élevé. Ce à quoi le maire Pouliot a fait remarquer qu'en cours d'année, il a été convenu de recourir davantage au paiement comptant de travaux plutôt que d'y aller par règlements d'emprunt.

Lennoxville se garde une porte ouverte

Le maire David Price évoque une hausse de taxes «mimimum, bien plus près d'un gel en fait»

Michel RONDEAU

Lennoxville

Le maire de Lennoxville, David Price, se garde une porte ouverte pour une légère augmentation de taxes lors de l'adoption du budget de 1996, le 11 décembre prochain.

Dans son discours hier, au moment de l'adoption des états financiers de 1994, M. Price a parlé en effet du maintien des «augmentations de taxes à leur minimum», après avoir fait allu-

sion au budget de 1996. «Ce sera bien plus près d'un gel en fait», a-t-il commenté en entrevue.

Excédent

Pourtant, les états financiers de 1994 démontrent un excédent des revenus sur les dépenses de 280 143 \$ (sur un budget de près de 5 millions \$) et le maire dit prévoir qu'il y aura aussi, en 1995, un léger excédent des revenus sur les dépenses.

De nouveaux secteurs pourraient joindre sous peu le terri-

toire de Lennoxville, accroissant ainsi la richesse foncière de la municipalité. La demande d'annexion des secteurs de Moulton Hill, de Huntingville et de View Point est toujours en attente d'une décision du ministère des Affaires municipales.

David Price fait remarquer aussi que la municipalité entrevoit «à nouveau une réduction de notre service de dette en 1996», malgré la réalisation de certains projets.

«Pour faire suite à la reconstruction de la rue Clough et

à la construction des ateliers municipaux Tom Bozer, nous avons réalisé un projet qui symbolise la véritable force et la fierté des gens qui travaillent et vivent à Lennoxville, soit la construction de la salle communautaire Amédée-Beaudoin qui se situe au-dessus de la caserne d'incendie agrandie et rénoverée. Ces projets ayant bénéficié des subventions prévues au programme d'infrastructures (fédéral-provincial), notre service de la dette ne s'en trouvera aucunement augmenté.»



David Price



Les 12 chanceux prennent possession de leur gros lot

«Je suis en bonne posture pour prendre ma retraite plus tôt que prévu», a lancé hier Mme Angéline Roy (la deuxième à partir de la droite), alors qu'elle était à Montréal avec ses consœurs et collègues de l'Hôtel des Gouverneurs pour y prendre sa part du gros lot de 2,4 millions \$. Le directeur du bureau de Loto-Québec à Sherbrooke, Patrick Mathieu, (debout au centre) a chaudement félicité les gagnants.

Photolaser PC

Sherbrooke (CP)

Voyages, placements, achat d'une propriété et cadeaux aux proches, voilà des projets qui revenaient souvent hier sur les lèvres des 12 employés de l'Hôtel des Gouverneurs de Sherbrooke alors qu'ils prenaient possession du gros lot de 2 449 418 \$ qui

était à l'enjeu samedi au Lotto 6/49.

Ils avaient réservé un autobus pour se rendre chercher leur magot à Montréal.

Les 10 femmes et deux hommes sont des préposés à l'entretien qui tentaient leur chance ensemble depuis cinq ans. La chance semble d'ailleurs s'être installée en Estrie en 1995 puisque quatre groupes de travailleurs de la grande région ont gagné un gros lot supérieur à 1

million \$ depuis le début de l'année. Les trois autres groupes étaient de Lennoxville, Robertsonville et Richmond (celui de Chaussures H.H. Brown).

Un vendeur bien heureux

Le dépanneur Accommodation Tournesol, situé au coin des rues Dieppe et Du Rosaire dans le quartier Ouest de Sherbrooke, a pris ses grands airs depuis qu'on a rendu publics les noms des

gagnants du tirage de samedi du 6/49.

«On a installé des pancartes en avant du dépanneur pour dire que c'est bien ici que le billet gagnant a été validé, soutient le copropriétaire de l'établissement, André Laperle. C'est pour montrer que ça se gagne chez les gens.»

Pour le propriétaire du dépanneur et son épouse Monique, ça représente un chèque de 24 494 \$, soit un pour cent du total.

Résidant de la rue Aberdeen présumément battu pour de l'argent

Deux membres du trio accusés de tentative de meurtre

Sherbrooke

Mario Courchesne et Richard Descostes ont été inculpés hier de tentative de meurtre avec une arme à feu à l'occasion d'un incident survenu samedi dans un logement de la rue Aberdeen où un homme aurait fait l'objet de séquestration, de coups et blessures et d'une tentative d'extorsion, à Sherbrooke.

Selon une source policière, la victime Jean-Marc Pothier a entendu à chaque fois le décalé fait par une carabine de jauge .22 pointée sur sa tempe, son cœur et un pied pendant cet épisode.

Mario Courchesne, 26 ans, Richard Descostes, 38 ans, de même que Robert-Marc Courchesne, 51 ans, ont été traduits devant le juge Gabriel Lussan de la Cour du Québec.

Ces derniers sont tous accusés de séquestration, coups et blessures, menaces de mort et d'extorsion.

Mario Courchesne doit répondre aussi de braquage et d'utilisation négligente d'une arme et Robert-Marc Courchesne d'entreposage non réglementaire d'une arme.

Défendu par Me Conrad Chapdelaine, Robert-Marc Courchesne, le seul des trois à ne pas être poursuivi pour tentative de meurtre, a pu reprendre sa liberté provisoire sous conditions.

La procureure Myriam Lachance s'est opposée à l'élargissement de Mario Courchesne, représenté aussi par Me Chapdelaine, et de Richard Descostes, assisté de Me Anik Viau.

Le détective Gérard Leblanc de la police judiciaire poursuit son enquête en marge de

cette affaire.

Selon les renseignements obtenus, la police a effectué des recherches pour retracer M. Pothier à la suite d'une information à l'effet que ce dernier pourrait se trouver en difficulté.

Tout allait bien

La police a finalement abouti sur la rue Sanborn où elle a été informée de la fin d'une chicane entre amis et qu'on ne désirait pas porter plainte.

La police a constaté la présence d'un chargeur avec des cartouches de .22 sur un plancher.

Elle a identifié Mario Courchesne sous le lit de son père Robert-Marc Courchesne semblant dormir et Descostes dans le logement.

La police a appris plus tard qu'on avait réclamé de l'argent à M. Pothier qui a été frappé à coups de pied et de poing et menacé de mort s'il n'en trouvait pas.

C'est au cours de cet épisode que le quin-quagénnaire aurait été pointé avec une carabine sur laquelle on a pressé la gâchette à trois reprises.

La police a arrêté Richard Descostes et Robert-Marc Courchesne à la suite de ces informations et gardait déjà Mario Courchesne interpellé plus tôt en vertu de mandats.

Robert-Marc Courchesne a pu reprendre sa liberté provisoire sur un engagement de garder la paix, ne pas posséder d'armes et de ne pas consommer de boisson alcoolisée.

Les deux autres seront ramenés devant le tribunal pour leur enquête sur cautionnement.

Bouillant dossier de la rue Montante

Des voisins passent près de s'en prendre aux cheveux

Ascot (FG)

Le dossier de la voie montante est de nouveau venu hanter le conseil municipal d'Ascot, en particulier le maire Robert Pouliot, alors que des citoyens des rues Des Appalaches et Montante ont passé à un cheveu... de s'en prendre aux cheveux.

En fait, la discussion animée et qui a failli tourner au vinaigre avait des airs de ressemblance à celle tenue jeudi soir, lors d'une rencontre spéciale d'information convoquée par M. Pouliot.

Encore une fois, celui-ci a été pris à partie par quelques citoyens de la rue Des Appalaches (qui donne sur Montante), dont M. Jacques Cartier et son épouse. Leur ras-le-bol d'avoir à parcourir une distance additionnelle pour leur déplacement s'est traduit par des accusations et des propos plutôt durs à l'endroit du maire. «Le seul qui bloque tout le dossier, c'est le maire», a lancé Mme Cartier.

Pour sa part son époux, qui a de nouveau accusé le maire de prendre «des citoyens en otage», a demandé au conseiller de son secteur, Robert Gagné, de vérifier la légalité du geste posé par le conseil concernant la fermeture de la voie Montante.

Néanmoins, le maire Pouliot a conservé son calme tout le long des échanges, invitant les gens à faire preuve de solidarité. Il a renouvelé sa position de ne rouvrir la rue qu'une fois les travaux de la voie parallèle réalisés. Un citoyen de la rue Montante, Daniel Gagnon, a insisté pour maintenir cette solution, pour une question de sécurité, mais a invité le conseil à faire vite «pour éviter de créer deux clans entre voisins».

Question de travaux, le conseil a d'autre part convenu de signer avec les autorités du ministère des Affaires municipales la convention en vue de s'assurer de ne pas perdre la subvention de 177 000 \$ (conditionnelle à une implication du même ordre de la municipalité). Les conseillers Robert Gagné et Bernard Houle ont donné leur aval mais en obtenant l'assurance que les travaux ne débiteront pas tant que le portrait financier ne sera pas complet.

Comme la réalisation globale de la voie montante parallèle exigera des déboursés variant de 625 000 \$ à 831 000 \$, ces conseillers ne veulent pas se retrouver «avec la main dans l'engrenage». Le directeur général, Mario Boily, a indiqué que la loi prévoit clairement que la réalisation des travaux ne peut se faire sans une autorisation subséquente en bonne et due forme du conseil municipal.

Éditorial

La Tribune

Raymond Tardif, Président et Éditeur

Jacques Pronovost, Rédacteur en chef

Roch Bilodeau, Éditorialiste en chef adjoint

Les pompiers de tout le monde?

Il est très facile de s'emmêler dans les boyaux des services de pompiers de la région sherbrookeuse et de ne plus rien comprendre aux chiffres qui brûlent actuellement les élus municipaux de la banlieue.

Le service d'incendie ne coûterait pas plus cher à Sherbrooke qu'ailleurs au Québec selon les statistiques comparatives. Pourtant il est plus dispendieux sur la facture familiale des citoyens de la ville de Sherbrooke elle-même.



Jacques PRONOVOST

Ces familles paient environ 90 \$ annuellement sur leurs comptes de taxes. Les tableaux présentés dans La Tribune samedi font état d'une facture de 121 \$ par capita. Il faudrait en déduire la part des revenus tirés par la Ville des services offerts aux autres municipalités pour en arriver à cette facture approximative de 90 \$ annuellement.

C'est toutefois encore plus que pour la majorité des citoyens des autres villes centres du Québec de grosseur semblable. Mais les services ne sont pas comparables. Notamment parce qu'à Sherbrooke le service des incendies est totalement séparé du service de police. À Jonquière et à Trois-Rivières entre autres, la majorité des policiers sont aussi pompiers quand l'incendie frappe.

Toute comparaison est boiteuse, et celle-ci l'est plus encore. Chaque agglomération a ses particularités. Dans la région trifluvienne, trois villes tiennent leur propre infrastructure contre les incendies, Trois-Rivières, Trois-Rivières-Ouest et Cap-de-la-Madeleine. Ce qui n'est pas le cas ici. Sherbrooke dessert autant Ascot que Fleurimont, Saint-Elie et Rock Forest. C'est donc la ville centre qui possède, gère et paie aussi pour l'infrastructure lourde et imposante d'un tel service.

Voilà pourquoi le maire Perrault parle de retrouver l'équité entre les contribuables en faisant payer plus cher les villes voisines. Si le service coûterait 77 \$ par citoyen en prenant pour acquis qu'il profite à 155 000 d'entre eux, toutes municipalités de banlieue partenaire incluse, cela ne reflète pas la réalité. À Rock Forest on paie 18 \$, à Saint-Elie 16 \$, à Ascot 26\$ et à Fleurimont 25 \$.

Sherbrooke a donc des raisons de s'insurger contre cette disparité dans les coûts avec ses voisines. C'est encore toute la dynamique d'une seule et grande région métropolitaine qui est dans la balance.

De là à conclure que les municipalités de banlieue devraient accepter tout de go les augmentations prévues par Sherbrooke, il y a un pas à franchir commandant prudence et négociations. Car il est vrai que certaines pourraient préférer créer de petits services d'incendie moins dispendieux et acheter à la pièce des services de pointe de Sherbrooke.

Ce pourrait être logique financièrement mais ce serait aussi briser une solidarité nécessaire pour une région qui compte tant sur son noyau central qu'est Sherbrooke, qui bénéficie de l'importance du coeur économique, social et culturel régional et dont les résidents vivent aussi de leur proximité avec sa capitale.

Plutôt que de tout recommencer, chacun de son côté, par bravade ou dialogue de sourds, mieux vaudrait essayer de créer cette structure régionale capable de combler les besoins de tous et chacun au moindre coût possible, mais en conservant des services de qualité qu'une métropole régionale doit assurer.

Si nous possédons un système trop onéreux pour lequel nous ne pourrions faire les paiements, même divisés entre nous, il faut être capable de le changer pour un modèle moins dispendieux mais tout aussi efficace. À Sherbrooke de le reconfigurer pour être acceptable, aux municipalités partenaires de la banlieue de collaborer à sa conception.

Rien ne sert de mettre le feu aux relations de l'agglomération urbaine sherbrookeuse et de forcer le chef pompier gouvernemental à venir l'éteindre. La facture y serait aussi salée.

BILLET

Tel père, tel fils?

Il y a de ces entrevues qui vous réservent de belles surprises. Je connais Jean-Luc Mongrain depuis 20 ans et son épouse Linda depuis plus longtemps encore. Marc-Étienne Mongrain, 14 ans, était le seul qui m'était inconnu lorsque je me suis rendu à la résidence de Jean-Luc et Linda, dimanche, afin de réaliser le reportage que l'on vous a offert dans notre édition d'hier.

La belle surprise sur laquelle je veux revenir aujourd'hui, c'est justement Marc-Étienne Mongrain, le fils de Jean-Luc. Si vous ne l'avez pas aperçu sur les photographies publiées dans le journal d'hier, c'est qu'il a refusé de se retrouver à l'avant-plan. J'ai eu beau jouer du violon, le jeune homme n'a pas bronché: il tient à sa vie privée.

«Moi, faire de la télé? Jamais!» répond-il lorsqu'on lui pose la question.

On devinera facilement qu'il n'est pas facile d'être le fils de Jean-Luc Mongrain. Surtout quand on lui ressemble en plus!

À l'école, Marc-Étienne se fait *achaler* par les jeunes de son âge, quand ce n'est pas par les profs. «En me pinçant

une joue, une enseignante m'avait dit comme mots de bienvenue à l'école: comme ça c'est toi le p'tit gars de Jean-Luc Mongrain...», rappelle-t-il.

Le plus mauvais souvenir, raconte-t-il, c'est cette dame qui à l'épicerie, l'a enlacé, puis l'a embrassé parce qu'elle s'était rendue compte qu'elle avait devant elle le fils de Jean-Luc Mongrain. «Mais le pire, c'est encore mon père, de dire Marc-Étienne. Ça l'aide quand nous sommes avec lui. Les gens osent moins l'approcher quand il est avec sa famille. C'est comme si on le protégeait.»

Marc-Étienne est un jeune homme articulé. Vif. Intéressant et intéressé. Il s'est mêlé à la conversation à quelques occasions pendant l'entrevue. Au départ, après avoir refusé l'invitation que je lui avais faite, il était passé au salon pour gratter la guitare. Il est revenu quelques minutes plus tard pour entendre ce que Jean-Luc et Linda avaient de bon à raconter.

Marc-Étienne Mongrain a appris à vivre avec la notoriété de son père. Mais cela n'a jamais été facile et ça ne le sera probablement jamais. Il en est pleinement conscient.

Les yeux de Jean-Luc

Les yeux de Jean-Luc Mongrain. La question me brûlait les lèvres.

— Trouves-tu que ton chum a de grands yeux?, ai-je osé demander à Lynda Durand. Le populaire animateur pouffa de rire à ses côtés.

«Non, je ne trouve pas qu'il a de grands yeux. Je n'irais pas jusqu'à dire qu'il a les yeux bridés, mais...», devait-elle rétorquer, sans vraiment compléter sa phrase.

«Moi, je l'aime. Que veux-tu que je te dise?», renchérit-elle, en riant elle aussi.

C'est alors que le principal intéressé décide de s'en mêler, comme pour nous faire rire encore davantage.

«Je suis venu au monde de même et mon père était venu au monde de même. D'ailleurs, un jour où je me suis présenté au CHUS pour y subir des tests, un médecin m'a demandé carrément: êtes-vous venu au monde comme ça?», raconte-t-il.

N'empêche que ses grands yeux l'ont fort bien servi dans cette carrière à la télévision. Il a d'ailleurs été l'objet de nombreuses caricatures dans les médias écrits.

«Il y en a eu des méchantes, intervient Marc-Étienne. Je pense surtout à celle qui montrait mon père en homme-araignée. C'était de très mauvais goût.»

Des copies avaient circulé à l'école...



APRÈS LE RÉFÉRENDUM... APRÈS LE RÉFÉRENDUM... APRÈS LE RÉFÉRENDUM

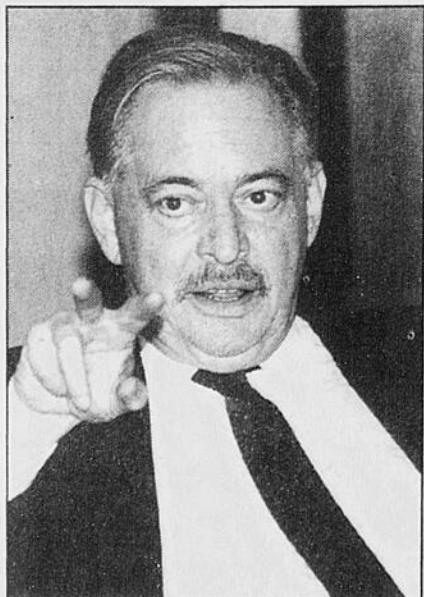
La majorité n'a pas toujours raison

Jacques Parizeau avait décidé depuis longtemps de démissionner si les résultats du référendum étaient négatifs. Rien d'étonnant qu'après avoir pris connaissance du résultat, il se soit permis d'exprimer sa déception et le fonds de sa pensée. Ce n'est pas antidémocratique d'expliquer que les communautés ethniques ont participé à 95 pour cent du total de leurs votes à notre défaite.

La démocratie est un régime politique à la portée de toutes les classes sociales dans le respect du verdict de la majorité de la population, mais ce n'est pas accepter que c'est la meilleure solution. La majorité n'a pas toujours raison. Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on dit que la vérité choque mais parfois il faut faire choquer pour que les gens prennent conscience de la réalité. C'est bien beau d'être conciliant, d'être patient, mais il faut garder l'équilibre.

(...)La grande tolérance du peuple québécois nous a valu comme récompense d'être les porteurs d'eau de l'autre peuple très longtemps, d'être un peuple dominé pendant des siècles et les communautés ethniques participent dans une large mesure à perpétuer notre statut de dominés. Au lieu de demeurer dans vos ghettos et vos préjugés et être l'allié du peuple canadien, joignez-vous au peuple qui est prêt à vous accueillir et construire un pays qui nous convient à tous sans exception (...)

Jean-Guy Goulet
Rock Forest



Jacques Parizeau

La souveraineté et l'inflation

Après qu'on m'ait dit, une fois, que l'inflation ne serait que de 2 ou 3% et que, malgré tout, le total de mon panier d'épicerie augmenta de 8 ou 9% cette année-là... dois-je comprendre que le pourcentage d'augmentation des souverainistes, cette année, par rapport au référendum de 80, une fois le facteur inflation incontestablement appliqué, frôlerait les 70% de souverainistes l'an prochain?

Guylaine Paré
St-François-Xavier-de-Brompton

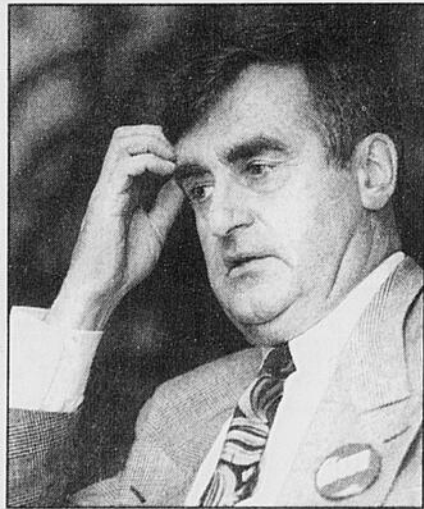
De la démocratie s.v.p!

Je ne suis pas politisée. Je peux vivre avec les résultats du 30 octobre 1995. Mais je suis profondément blessée dans mon coeur quand je revois la campagne référendaire. Je suis profondément blessée par tous les manquements à la démocratie, tous les accros qu'on lui fait subir, toutes les torsions qu'on lui fait pour servir sa propre cause. Et je ne parle pas seulement des politiciens mais aussi de tous les citoyens du Québec et du Canada.

Selon le dictionnaire Robert, la démocratie représentative serait un système politique «où le peuple élit des représentants.» Le suffrage universel est donc la démocratie elle-même. Dans un tel système, le mandat de nos politiciens et des journalistes est de nous donner le maximum d'informations sur le sujet sur lequel nous sommes appelés à nous prononcer. Toujours selon le Robert, une information est «un renseignement ou un événement qu'on porte à la connaissance d'une personne, d'un public.»

Malheureusement, pendant la campagne référendaire, nous n'avons pas eu beaucoup d'informations, mais plutôt beaucoup d'interprétations sur les informations... ce que moi j'appelle de la désinformation: certains aspects d'information amplifiés de telle façon que la peur s'installe, les menaces de départ de nos hommes d'affaires, les rumeurs de transferts de capitaux du Québec dans d'autres provinces, etc(...)

Renée Drouin, citoyenne
Sherbrooke



Lucien Bouchard

Merci aux gens du Québec

Je suis heureuse que vous ayez dit non. Je sais que la décision oui ou non était difficile. Je veux dire merci à tout le monde qui a pris le temps de penser avant de décider, même si vous avez dit oui, au moins vous avez pensé. Je suis canadienne, pas quelque chose d'autre (je suis née au Manitoba, élevée en Colombie-Britannique et je suis encore en Colombie-Britannique) mais je comprends que ce n'est pas comme ça, vous autres. J'écris parce que je veux dire que ce n'est pas vrai que nous tous, les anglais du Canada, que nous ne vous aimons pas. Mon pays ce n'est pas juste un pays anglophone, c'est bilingue et si vous partez, ce ne sera jamais la même chose, ça va être un pays moins intéressant et moins vivant.

Ruth McLarty
Vancouver Nord

Les après d'un non

Moi, je me souviens et vous? Si les Québécois connaissent leur histoire, ils devraient qu'il y a très peu d'actes de bravoure de la part de nos ancêtres et beaucoup moins de héros.

En 1759, les beaucerons ont accueilli les Anglais, ils ont par la suite nourri les Américains, les aidant par le fait même à envahir notre Canada car c'est nous les Canadiens.

Ces mêmes beaucerons de Saint-Joseph refusaient de lever la milice (se battre pour défendre leur pays).

M. Parizeau démissionne, il a fait ce qu'il croyait juste et équitable pour nous Québécois. Nous espérons que M. Bouchard devienne notre premier ministre et continue de nous défendre tous contre la machine politique injuste du gouvernement canadien. Car ce n'est pas avec des Martin, un millionnaire qui gère mal nos impôts, Dupuis, qui n'inspire aucune confiance et Chrétien qui est manipulé par les autres que nous arriverons à être un peuple francophone fier et uni.

Les Québécois sont de nature à laisser faire, lâches et peureux où est notre patriotisme?

Si jamais, il y avait un autre scrutin, j'espère que ce sera les Québécois qui décideront de leur sort et non les immigrants qui n'y comprennent rien et n'ont pas à décider à notre place.

Merci de la liberté d'expression que nous avons encore.

Guy Lessard
Charny

ADMINISTRATION		RÉDACTION		PUBLICITÉ		PRODUCTION		PRÉ-IMPRESSION ET DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE		COMPTABILITÉ		TIRAGE	
Raymond Tardif Président et éditeur	Jean-Guy Farah Vice-président Finances et administration	Jacques Pronovost Rédacteur en chef	Stéphane Lavallée Directeur de l'information	François Fouquet Directeur	Alain LeClerc Jocelyn Godbout Adjoints au directeur	Daniel Gauthier Directeur	René Béliveau Directeur	André Roberge Contrôleur et adjoint au directeur	André Corriveau Contrôleur	Julienne Poulin Gérante du crédit	Pierre Dubois Directeur	André Cuesteau Adjoint au directeur	

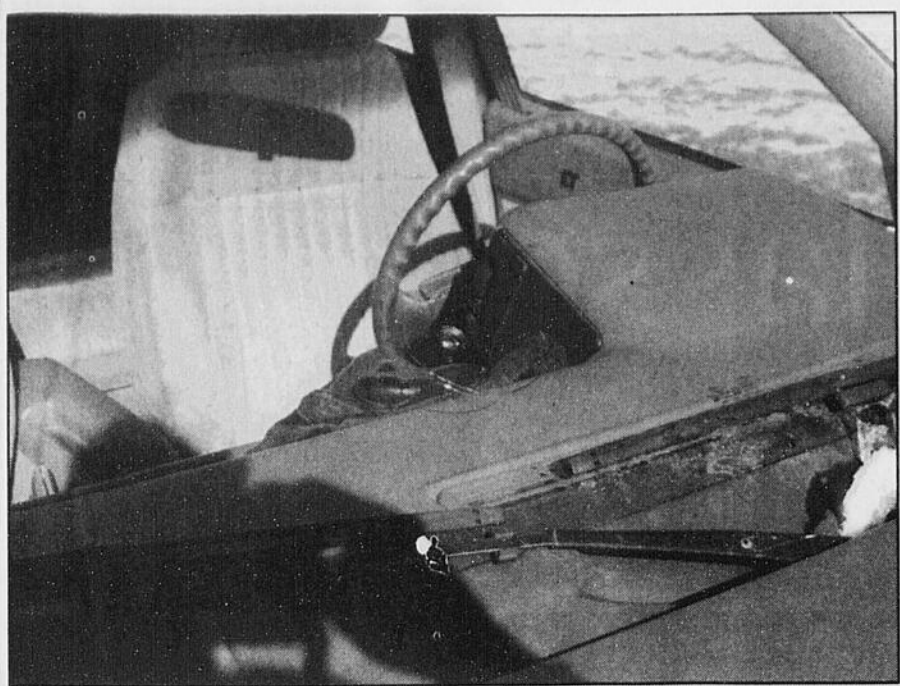


Photo La Tribune, par Guy Marchand
Le pare-brise de l'auto de M. Joseph Gagnon, qui a été endommagé par une balle perdue, dans les limites du Canton de Cleveland.

Une balle perdue fracasse le pare-brise d'une auto

«Une fraction de seconde de plus et nous étions touchés»

- Joseph Gagnon

Guy MARCHAND

Richmond

Une balle perdue aurait pu être fatale pour un couple de Richmond. Leur automobile a été touchée par le projectile alors qu'il roulait sur la route 143 dans les limites du Canton de Cleveland, à quelques kilomètres de Richmond, samedi dernier.

Pierrette et Joseph Gagnon venaient en effet de quitter Richmond en direction de Magog tôt ce matin-là et ils avaient emprunté la route 143. L'incident est survenu dans le secteur du commerce de matériaux Gabriel Couture et le terrain de l'exposition de Richmond.

«C'est arrivé vers les 7 heures 15 et nous étions seuls sur la route lorsque nous avons entendu quelque chose heurter le pare-brise. Ça fessé très fort et j'ai continué à rouler pour ne pas en recevoir d'autres. Je savais à ce moment-là que c'était une balle de fusil car on a entendu un sifflement après l'impact et nous avons poursuivi notre route», a raconté M. Gagnon. C'est après coup que le couple a réalisé sa chance.

«Sur le coup, nous n'avons pas réagi mais c'est par la suite qu'on s'est dit que nous étions chanceux de nous en sortir vivants, car une fraction de seconde de plus et cette balle

aurait pu nous atteindre. Si cette balle avait pénétré sur le côté, nous l'aurions eu directement sur nous au lieu de voir la balle ricocher sur le pare-brise», a indiqué M. Gagnon qui dit n'avoir jamais rien entendu de comparable.

Probablement tirée du côté gauche de la route, la balle perdue d'un chasseur a dévié sur le pare-brise laissant une marque évidente, mais ne l'a pas percé. On peut remarquer le point d'impact entouré de bris dans la vitre.

Malgré cet incident malheureux qui aurait pu avoir des conséquences fatales, le couple Gagnon ne blâme personne pour ce qu'il a subi mais avoue qu'il en a été quitte pour une bonne peur!

Rejoint à ce sujet, la Sûreté du Québec du poste de Richmond a confirmé avoir reçu une plainte de la part de M. Gagnon mais, pour l'instant, les policiers disposent de peu d'informations. On ne peut d'ailleurs pas établir avec précision le calibre de la balle qui a heurté le pare-brise de l'automobile.

Très rare

«En période de chasse, ce sont des situations qui peuvent survenir mais c'est très rare. Nous n'avons pas eu de cas du genre de M. Gagnon mais l'an passé les vitres d'une maison située à proximité d'un boisé avaient été fracassées par une balle de fusil

provenant d'un chasseur», a déclaré le caporal Richard Dupras, adjoint au poste de la SQ de Richmond.

Les chasseurs abattront plus de chevreuils que l'an dernier

□ Déjà 4000 cerfs tués, affirme un porte-parole du ministère de la Faune

Pierre SAINT-JACQUES

Sherbrooke

Avec un cheptel de 90 000 cerfs et plus de 45 000 chasseurs dûment enregistrés, sans compter les amateurs de chasse venus de l'extérieur de la région de l'Estrie, les probabilités qu'un groupe de chasseurs fasse sa récolte de chevreuils cette saison sont plus fortes qu'à la loterie.

... Même s'il faut humblement reconnaître que, par les temps qui courent, un vent de chance souffle sur les amateurs de loterie de la région.

Pas de doute

M. Laurent Cloutier, du ministère de la Faune et de l'Environnement, a indiqué hier qu'il ne faisait aucun doute qu'une augmentation de la récolte de cerfs était assurée pour la présente période de chasse aux cerfs de Virginie.

Amorcée le 4 novembre et prévue jusqu'au 19 novembre, c'est-à-dire durant trois fins de semaine et deux semaines complètes, la chasse a permis d'abattre plus de 4000 cerfs jusqu'à maintenant.

L'automne dernier, durant la période de 15 jours, les chasseurs avaient récolté 7600 cerfs. Il y a tout lieu de croire, au rythme où les choses vont, que ce nombre sera dépassé au cours des prochains jours.

À l'arc aussi

«On a même enregistré une augmentation lors de la chasse à l'arc tenue du 23 septembre au 13 octobre. L'an dernier, il était question d'une récolte de 1100 bêtes, cette année, elle a été de 1500.»

Les facteurs qui expliquent ces belles saisons de chasse des dernières années sont l'augmentation du cheptel, les hivers moins rigoureux et des animaux plus en santé, qui bougent davantage plutôt que de rester dans leurs ravages.

«Les chasseurs voient de plus en plus de chevreuils. Une autre indication que ce sport vit de belles années se retrouve dans la récolte abondante de cerfs d'un an et demi. C'est un autre bon signe» a soutenu M. Cloutier.

Par ailleurs, on n'est pas sans savoir que dans une région où le cerf est aussi omniprésent, il s'en élimine beaucoup lors d'accidents de la route.

Sans pouvoir fournir de chiffres précis pour l'année en cours, M. Cloutier a rappelé que bon an mal an, quelque 1200 chevreuils périssaient sur les routes de la région. «Il semble que ce sera à peu près le même nombre cette année.»

Période du rut

L'impression qu'il y a plus d'accidents à ce temps-ci de l'année provient du fait que les mâles en rut courent après les femelles et que les mouvements, les déplacements sont plus désordonnés, moins prévisibles, plus inopinés.

MISE AU POINT

Dans la circulaire SEARS en vigueur du 13 au 19 novembre 1995 et distribuée le 12 novembre 1995, veuillez noter qu'à la page 18, le mois pour l'offre pas de paiement différé sur meuble est bien **novembre 1996** et non mai tel qu'indiqué en petits caractères.

Nous présentons nos excuses à notre clientèle

SEARS

12721

La syndicalisation serait loin faire l'unanimité au Jean Coutu de King ouest

Sherbrooke (GF)

La syndicalisation des employés du Jean Coutu de la rue King ouest, à Sherbrooke, ne serait pas désirée par la presque totalité d'entre eux. Plusieurs employés n'auraient jamais été approchés par les TUAC. D'autres auraient signé «sous la contrainte ou pour mettre fin au harcèlement».

C'est du moins ce que soutient le comité des employés de cette Pharm Escompte qui, en réaction à l'annonce du dépôt d'une requête en accréditation au ministère de l'Emploi, est d'avis que le local 509 des Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce (TUAC-FTO) agit à l'encontre de la volonté des travailleurs dans ce dossier.

Pas d'accord

«Je dirais que ce sont 90 pour cent des employés qui ne sont pas d'accord avec un syndicat», déclare l'une des dirigeantes du comité des employés, Lise Richard. Elle a fait part de cette position, hier matin, en compagnie de deux autres représentantes du comité, soit Lyne Malenfant et Johanne Bernard. Une quatrième membre de ce comité, Nathalie Giguère, n'était pas présente au moment de l'entrevue mais endosserait les propos de ses collègues. Aucune de ces quatre employées n'occuperait des fonctions de cadres. Le rôle du comité est d'agir comme intermédiaire entre les employés et l'employeur, Alain Haddad.

Selon elles, les employés ont été surpris d'apprendre qu'ils étaient en voie de se syndiquer. Et ils ne seraient pas d'accord.

«Nous avons tenu une rencontre, ce matin (hier). Et la vingtaine d'employés étaient

unanimes à dénoncer la situation... D'autres employés, nous ont parlé... Finalement, je dirais que ce sont quatre ou cinq personnes seulement qui oeuvrent pour entrer un syndicat. Tous les autres sont contre ce projet. Si certains ont signé, c'est parce qu'ils étaient tannés de se faire harceler», explique Mme Richard.

Selon le comité, les relations de travail sont très bonnes. Un guide d'entreprise remplacerait avantageusement une convention collective.

Selon le comité, les TUAC se trompent lorsqu'ils estiment à 45 le nombre des employés. La liste que détient le comité ferait part de 57 employés, à temps complet ou partiel.

Lorsqu'une requête en accréditation est déposée au ministère de l'Emploi, le ministre désigne un agent d'accréditation. Cet agent se rend sur le terrain, rencontre les travailleurs concernés et vérifie la conformité de la démarche. C'est donc à ce stade que le ministère pourra déterminer si, effectivement, une majorité d'employés de cette entreprise souhaite ou ne souhaite pas se regrouper à l'intérieur d'un syndicat.

Du rapport de cet agent d'accréditation découle ou pas l'octroi de l'accréditation. En cas de contestation, un commissaire du travail peut être appelé à trancher les aspects légaux de la démarche.

EAU POTABLE

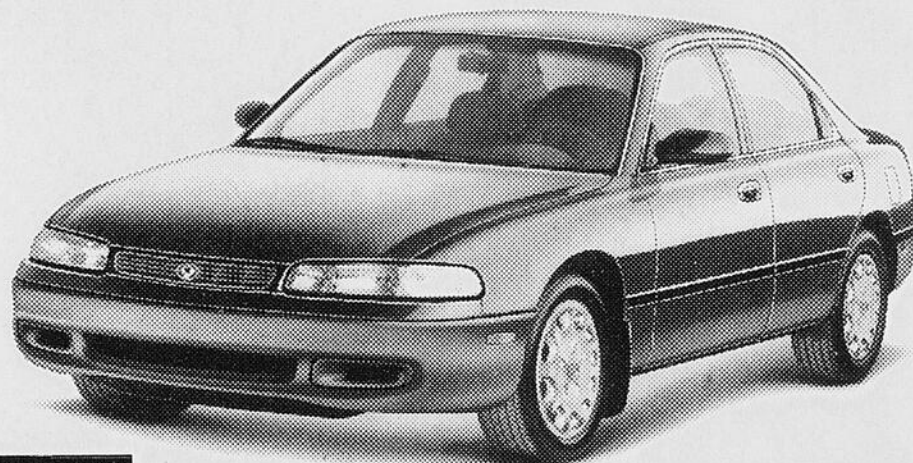
Eastman

Les usagers du réseau d'aqueduc de la municipalité d'Eastman doivent prendre note qu'il n'est plus nécessaire de faire bouillir l'eau du robinet avant de la consommer.

M A Z D A

VOUS ALLUME!

Comparez avec nos concurrents! Vous serez éblouis par la qualité et les très bas prix de nos modèles!



626 CRONOS DX 1995

MAINTENANT SEULEMENT

17 995\$

AVEC TRANSMISSION AUTOMATIQUE

OU

312\$

ET SEULEMENT 1000\$ COMPTANT

CARACTÉRISTIQUES

- Transmission automatique
- Moteur 4 cylindres 16 soupapes DACT 2 litres à injection électronique
- Coussins gonflables à l'avant
- Barres latérales de protection
- Dossiers arrière rabattables 60-40
- Direction à assistance variable
- Suspension entièrement indépendante
- Freins assistés
- Portières arrière à sécurité-enfants
- Colonne de direction inclinable
- Radio AM/FM avec lecteur de cassettes à inversion auto et 4 haut-parleurs
- Compte-tours 8 000 tr/min
- Pneus radiaux toute saison



MX-3 PRECIDIA RS 1995

MAINTENANT SEULEMENT

14 995\$

AVEC TRANSMISSION AUTOMATIQUE

OU

258\$

ET SEULEMENT 1000\$ COMPTANT

CARACTÉRISTIQUES

- Moteur 4 cylindres 16 soupapes DACT 1,6 litre
- Direction assistée à crémaillère
- Suspension indépendante aux 4 roues
- Pneus radiaux toute saison
- Radio AM/FM avec lecteur de cassettes et 4 haut-parleurs
- Compte-tours 8 000 tr/min
- Colonne de direction inclinable
- Banquette arrière à dossier rabattable
- Horloge numérique
- Essuie-glace à balayage intermittent variable

LOCATION *Personnalisée* MAZDA

Ces offres sont valables à l'achat ou à la location au détail d'une nouvelle 626 Cronos DX 1995 avec transmission automatique ou d'une nouvelle MX-3 Precidia RS 1995 chez les concessionnaires Mazda participants à partir du 6 novembre 1995, et ce, pour un temps limité. Transport et préparation inclus. Immatriculation, assurances, taxes et autres frais du concessionnaire en sus. Toute contribution du concessionnaire au fabricant est incluse. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer moins cher. Les stocks peuvent varier d'un concessionnaire à l'autre. Les prix de location de la 626 Cronos DX, modèle #40S75 AA00, sont basés sur 48 mois avec paiement initial de 1 000 \$. Le premier mois de paiement de 312 \$ et le dépôt de 400 \$ sont dus sur livraison. Obligation de location totale de 16 376 \$. Les prix de location de la MX-3 Precidia RS, modèle #J3BL55 AA00, sont basés sur 48 mois avec paiement initial de 1 000 \$. Le premier mois de paiement de 258 \$ et le dépôt de 300 \$ sont dus sur livraison. Obligation de location totale de 13 684 \$. Des restrictions s'appliquent sur le kilométrage, au-delà de 100 000 km, 8 c. par km. Sur approbation de crédit. Voyez les détails chez votre concessionnaire.

Mazda Rook Forest
4787, boulevard Bourque
564-2211
ROCK FOREST

Magog Mazda
209, boulevard Bourque
868-1101
OMERVILLE

Mégantic Mazda
6435, rue Salaberry
583-5777
LAC-MÉGANTIC

La nouvelle Classe E Mercedes-Benz.

L'aube de la prochaine ère de l'Automobile.



Voici la nouvelle Classe E Mercedes-Benz et, avec elle, le retour d'un plaisir délaissé : celui des randonnées en auto. Son comportement routier est «d'une souplesse fantastique». Sa suspension «absorbe les irrégularités de la route comme une éponge».*

Par ailleurs, elle est dotée du Support de traction électronique, du système d'aération le plus perfectionné au monde et de coussins gonflables *dans les portières avant*.

Pour nous, l'automobile c'est bien plus que la somme de l'ingénierie, de la sécurité et du confort. C'est la promesse de l'aventure et de plaisirs illimités.

Promesse *même* que tient la nouvelle Classe E Mercedes-Benz. Pour plus de détails, composez le 1 800 387-0100.

La nouvelle Classe E
À partir de 58 500 \$*



Dominick Auto Sport Ltée
4787, boul. Bourque, Rock Forest (819) 564-2211